



Corbeil-Essonnes-Environnement (CEE)

Présentation 27 novembre 2010

Plan de la réunion

- Présentation succincte de l'association
- Activités 2010
- Aménagement du site de la Papeterie et des berges de l'Essonne
- PPRI de l'Essonne
- Rappel du PPRI de la Seine
- Point sur le PLU
- Activités 2011 envisagées
- Annexe : Liens sur les projets du Grand Paris
- Débat/échange
- Pot de fin de réunion



CEE - Mission & buts

- **Défendre** les intérêts des habitants de Corbeil-Essonnes et de ses communes environnantes, en matière d'urbanisme et d'environnement, de sécurité de circulation et de stationnement, afin de préserver son caractère de ville humaine.
- **Lutter** pour réduire les pollutions et écarter les risques existants
- **Travailler** à une meilleure qualité de vie pour tous dans nos quartiers, par exemple en adhérant au collectif sur les liaisons douces ([Fédération des Circulations Douces en Essonne](#), Droits du Piéton), et en travaillant avec les associations départementales ([Essonne Nature Environnement](#)) et régionales ([Ile De France Environnement](#)).
- **Communiquer**
 - confluence91@gmail.com
 - www.corbeil-essonnes-environnement.org ou www.confluence-91.org



EVEP - 8 mai 2010



- Novembre / décembre 2009 : plusieurs associations locales décident de participer en avril / mai 2010 à la campagne du Conseil Général **ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE** chacune sur des lieux différents et à des dates différentes.
- JANVIER 2010 : DECISION DE MUTUALISER NOS EFFORTS DANS UNE ACTION COMMUNE, ce qui veut dire choix d'un seul lieu, d'une seule date pour ADRCE -l'AICE -Association Intercommunale pour la valorisation du Cirque Essonne, pour CEE, pour l'AMAP Robinson fait son Panier, pour l'Association de Défense des Riverains de Robinson
- De FEVRIER à MAI 2010 : PREPARATION ET ORGANISATION MUTUALISEES
- 8 MAI 2010 : OPERATION NETTOYAGE ENTRE LE BOULEVARD COMBES MARNES ET LE PETIT PONT DE LA NACELLE avec le soutien technique de l'AGGLO
- Une centaine de personnes mobilisées - 1 benne de 20 mètres cubes remplie, 72 paires de gants utilisées + brouettes + piques ...
- 2 grands moments de convivialité : le petit déjeuner d'accueil et le pique-nique, 1 belle journée pour tous les participants avec la visite amicale d'élus(es)
- Conséquence à moyen et long terme : APPARAIT LA NECESSITE DE TRAVAILLER ENSEMBLE SUR DES CHANTIERS COMMUNS

Vide grenier - 13 juin 2010 avec les riverains de Robinson



Vide grenier - 13 juin 2010 avec les riverains de Robinson



Foire du 3 au 12 septembre 2010

- 93 contacts
- Documents distribués :
 - Flyer de CEE, calendrier ramassage des déchets, guide du tri sélectif, clos Montauger
- Commentaires les plus fréquents :
 - Déchets, absence de tri sélectif, cadre de vie, urbanisme, déplacements
 - L'eau, les rivières
- Positifs :
 - Corbeil-Essonnes comme une véritable ville
 - L'exposition sur l'aménagement de la vallée de l'Essonne
 - Motivation pour agir pour l'environnement
- Négatifs :
 - Tri, ramassage non toujours sélectif, déchets sauvages
 - Déplacements et circulation difficiles, liaisons douces absentes
 - Faible communication municipale sur les opérations foncières





CORBEIL-ESSONNES - ENVIRONNEMENT



L'activité meunière
« ancestrale »

Le patrimoine
chargé d'histoire

Plan
à la page

L'urbanisation
modifie les milieux
naturels



CORBEIL-ESSONNES
ENVIRONNEMENT





Site de la Papeterie

Aménagement des berges de la rivière Essonne



Site de la papeterie

- Point à novembre 2011 :
- Un nouvel appel d'offres a été émis en juillet 2010 : infructueux
- Après la mise en place d'une nouvelle municipalité, un appel d'offres sera relancé
- La phase 1 se construit conformément au permis de construire délivré
- La phase 2 se réétudiera avec l'aménageur désigné, courant 2011
- Les sujets abordés par CEE restent d'actualités pour 2011 :
 - Désenclavement
 - Liaisons douces
 - Ecole
 - Entrée du site
 -
- CEE reste volontaire pour travailler avec la ville et l'aménageur



Aménagement des berges de l'Essonne

Site Papeterie

« Déclaration d'intérêt général par arrêté préfectoral » après enquête publique en juin 2010 et avis favorable du commissaire enquêteur

Le SIARCE est le Maître d'Oeuvre, l'aménagement comporte 2 volets :

- ❖ La rivière, la réhabilitation des ouvrages hydrauliques, le parcours mixte canoë-kayak passe à poissons (subventions Conseil Général, Conseil Régional, Agence du Bassin Seine Normandie, Fédération de canoë-kayak)
- ❖ Les berges : leur réhabilitation (financement Bouygues 4 M€)
 - en rive droite, tout le long depuis Moulin Galant jusqu'au pont, puis après son franchissement ,
 - en rive gauche, la création d'une circulation douce

➔ Avis CEE : les bâtiments A3, A8a et A8b seront construits trop près de la berge, de ce fait le cheminement est limité à 1m5



Aménagement des berges de l'Essonne Site Papeterie



27/11/2010

www.corbeil-essonne-environnement.org ou www.confluence-91.org
Courriel : confluence91@gmail.com

Aménagement des berges de l'Essonne Site Papeterie



www.corbeil-essonne-environnement.org ou www.confluence-91.org
Courriel : confluence91@gmail.com

27/11/2010

15

Plan de Prévention des Risques d'Inondations Janvier 1910



27/11/2010

www.corbeil-essonnes-environnement.org ou www.confluence-91.org Courriel : confluence91@gmail.com



Janvier 1982



27/11/2010

www.corbeil-essonnes-environnement.org ou www.confluence-91.org Courriel : confluence91@gmail.com

Inondations du siècle à Corbeil :

- 1910 : 6,15 M = (80 cm au niveau de l'hôtel de ville)
 - 1924 : 5,52 M
 - 1955 : 5,56 M
 - 1959 : 4,98 M
 - 1970 : 4,52 M
 - 1978 : 4,70 M
 - 1982 : 5,11 M
 - 1983 : 4,05 M
-
- 2,79 M : la voie express sous le pont est inondée
 - 2,89 M : Le quai Jacques Bourgoïn est inondé
 - 3,00 M : Cote d'alerte
 - 4,00 M : Submersion grave



Plan de Prévention des Risques d'Inondations

Généralités

➤ A quoi sert-il ?

Prévenir et limiter les conséquences de fortes crues

➤ Composition du PPRI

- 1 rapport de présentation
- 1 document cartographique (cartes d'aléas, d'enjeux, des risques, de zonages réglementaires)
- 1 règlement fixant les règles applicables dans les zones délimitées par la carte de zonages

➤ Enjeux du PPRI

Déterminer l'ensemble des personnes, biens et activités situés dans une zone susceptible d'être affectée par ce phénomène

➤ Objectifs du PPRI

Fixer les règles relatives à l'occupation des sols et à la construction des futurs biens

Réduire les risques progressivement et durablement

➔ **Le PPRI est élaboré par la préfecture**

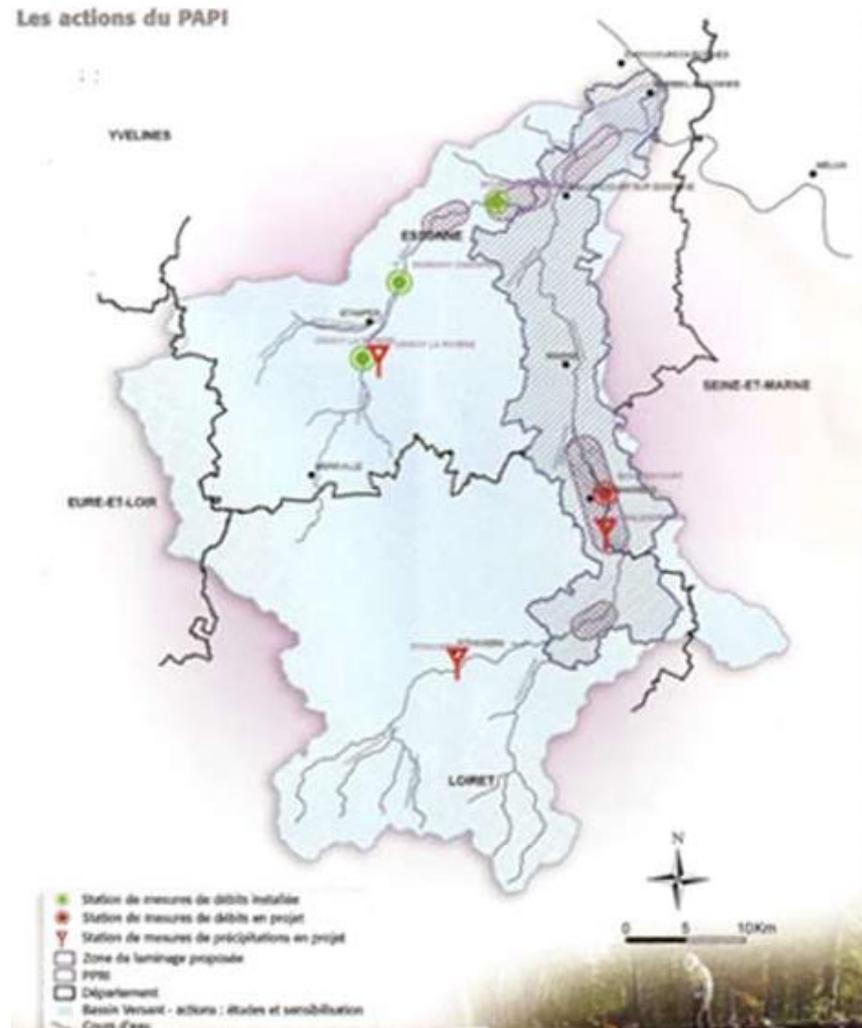


Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la SEINE

- L'arrêté préfectoral du 3/2/2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sur la commune de Corbeil-Essonnes (concernant à ce jour les risques inondations de la Seine, seul PPRI en vigueur) :
- Article 1 : La commune est exposée aux risques naturels d'inondation par débordement de la Seine et de l'Essonne
- Article 2 document de référence : PPRI de la Seine approuvé le 20 octobre 2003 par arrêté préfectoral
- Article 3 : le dossier d'information comprend :
 - Une fiche synthétique listant les risques
 - Pour la Seine : la délimitation au 1/15000 des zones exposées
 - Pour l'Essonne : l'ensemble du territoire au 1/25000
- Le dossier est consultable en préfecture et en mairie
- **Le PPR vaut servitude d'utilité publique, il figure en annexe au PLU**



Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la Vallée de l'Essonne



Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la Vallée de l'Essonne

Aléa « par débordement » retenu pour la rivière Essonne

➤ Historique

L'Essonne prend sa source dans le Loiret à 150m d'altitude, traverse 3 départements (Loiret, Seine et Marne, Essonne), nappe de Beauce

Etape préalable :

Elaboration du Plan d'Actions Prévention des Inondations piloté par le SIARCE (PAPI)

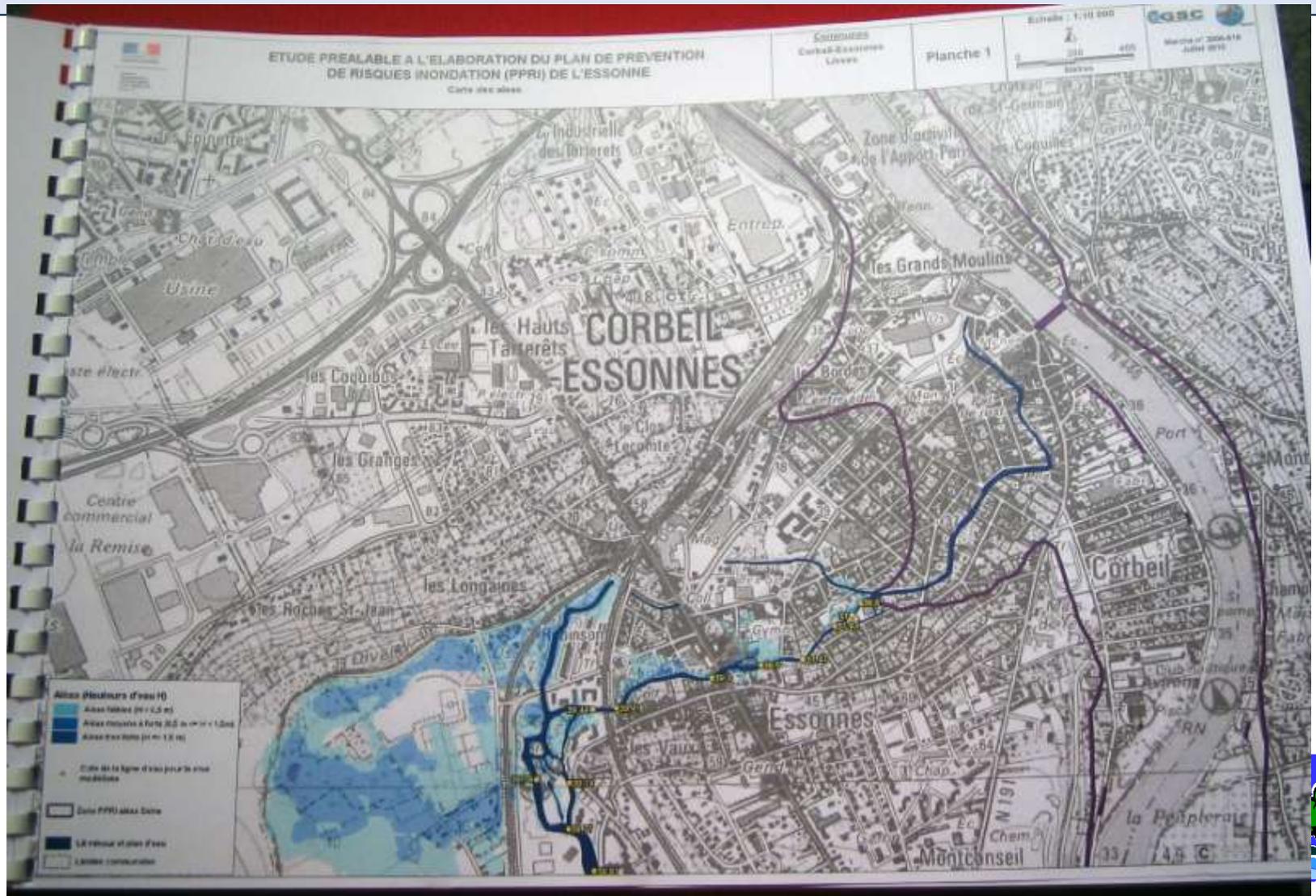
➤ Planning

- En instruction depuis 2001
- En consultation en mairie depuis 07/2010
- Approbation par le conseil municipal (après les élections)
- Soumission à enquête publique début 2011 (durée 1 mois)
- Conclusions de l'enquêteur public (délai 1 mois)
- Approbation par le préfet (délai 1 mois)
- Intégration au PLU de la commune (délai 3 mois maximum)

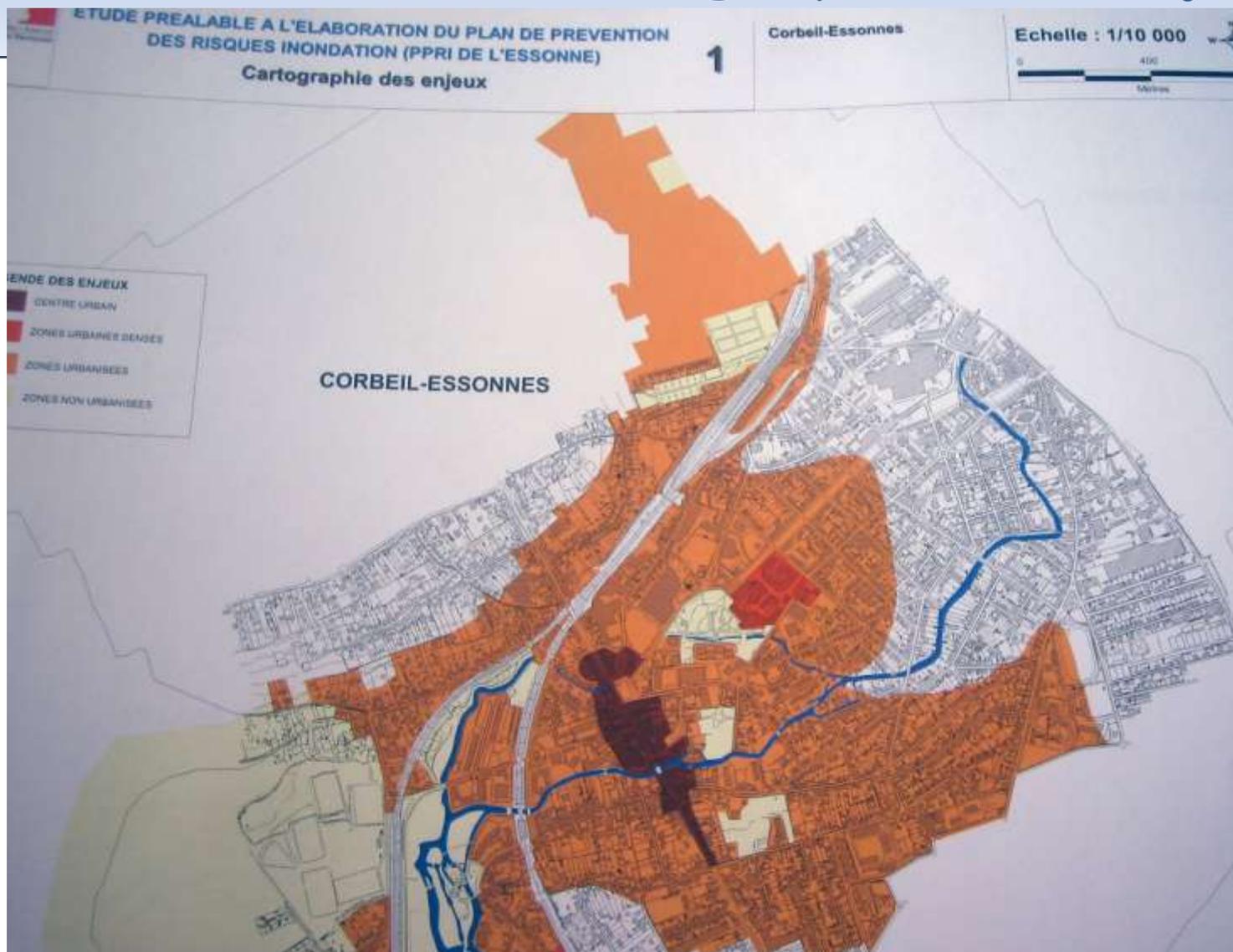
➔ **Disponibilité du PPRI au mieux fin 1^{er} semestre 2011**



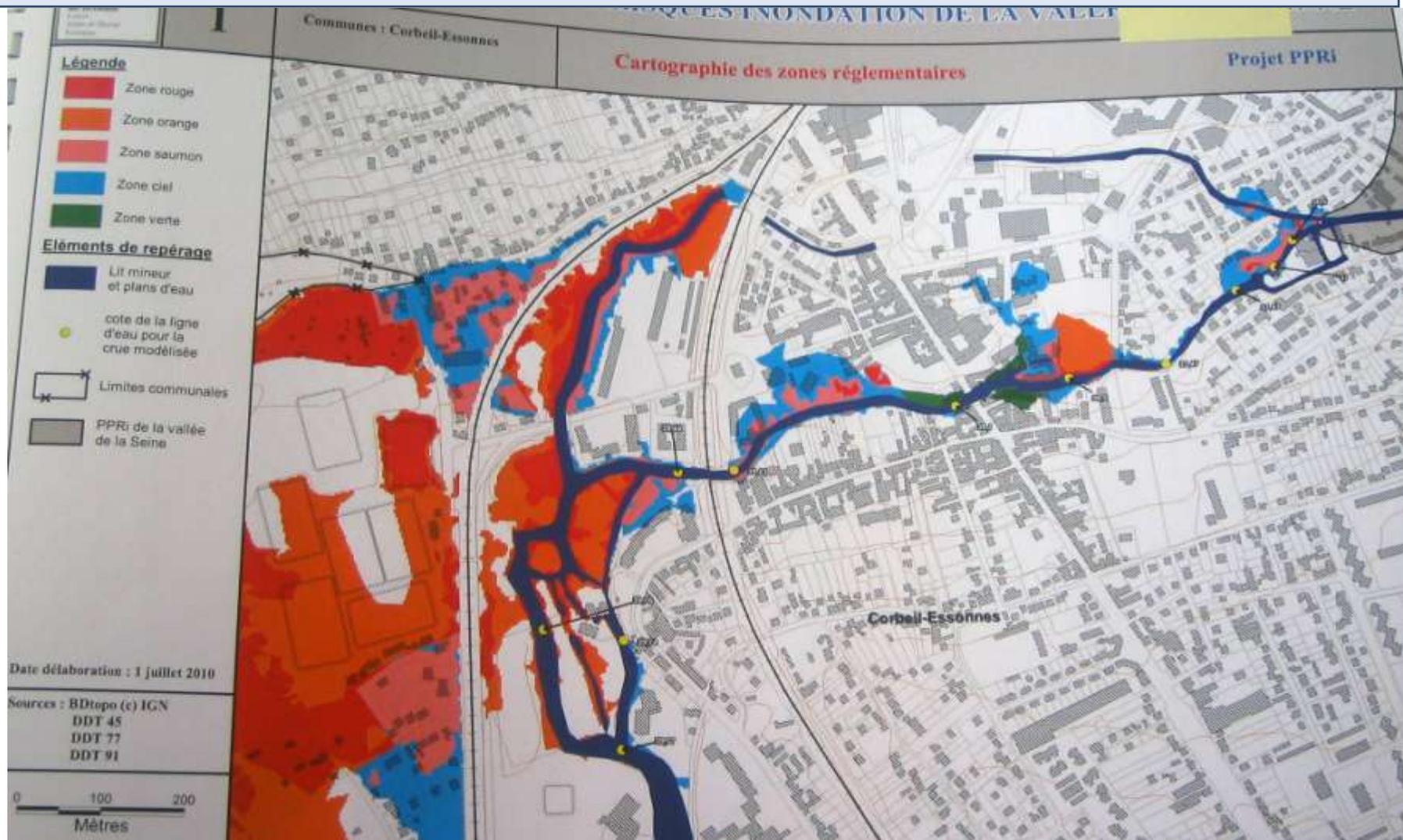
PPRI Essonne - Zones d'aléas



PPRI Essonne - Cartographie des enjeux



PPRI Essonne - Zones réglementaires



Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la Vallée de l'Essonne

Documentation

➤ Références des sites internet à consulter

- www.siarce.fr : Rubrique « les activités du SIARCE »
- fr.wikipedia.org : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
- www.idfe.org : onglet documentation/session SAGE du 06/10/10



Chantier PLU - 1

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE PLU

- Définition : le PLU est le principal document de planification qui fixe les règles de l'aménagement urbain et doit s'inscrire dans un projet plus large : le PADD
- Le PLD - Plan Local de Déplacement - doit être intégré au PLU
- Le PLU EST UN DOCUMENT ADMINISTRATIF
- Il doit être en lien et en cohérence avec d'autres documents pour s'inscrire au mieux dans une logique de territoires avec les communes voisines, le Département, la Région et l'Etat
- 2 MOTS-CLES : COHERENCE ET COMPATIBILITE



Chantier PLU - 2

- Les autres documents :
- 1-le PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable
 - est un document politique qui exprime le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 20 à 30 ans.
- Pour Corbeil, le PADD de 2005 est trop succinct
- 2-le SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale (loi SRU déc 2000)
 - porte sur un territoire déterminé, et est mis en place par un établissement public regroupant les collectivités locales du périmètre.
- Pour Corbeil : existence inavouée d'un SCoT entre les 2 agglos Centre Essonne et Seine Essonne + Villabé



Chantier PLU - 3

- 3-le PDU : Plan de Déplacement Urbain
 - Est une émanation de la loi SRU de décembre 2000. il concerne tous les déplacements d'un périmètre déterminé sur 5 à 10 ans.
 - Le PLD doit être en cohérence avec le PDU
 - Pour Corbeil : pas de PLD ; s'il y en avait un, il devrait se référer au STIF- Syndicat des Transports Ile de France, puisque notre périmètre de référence est la Région
- 4-le PLH : le Plan Local de l'Habitat (2004)
 - Est déterminé par l'intercommunalité pour 5 à 6 ans en cohérence avec l'Etat et les autres collectivités territoriales. Ce plan prend en compte les besoins et la répartition des logements, leur amélioration
 - Pour Corbeil, se référer au PLH en ligne : taper PLH CASE
- 5-le SDRIF : Schéma Directeur de la Région Ile de France
 - Il détermine les objectifs à 30 ans en matière d'urbanisme, de transports et d'aménagement du territoire et prône le juste équilibre entre zones urbaines espaces naturels



POSITION DE CEE au 27 novembre 2010

- Le 22 février dernier, le Maire a demandé l'annulation de la procédure de révision du PLU engagée en 2008. Mais l'annonce est faite sans calendrier. Le PLU de 2005 est donc, de fait, le document de référence en matière d'urbanisme encore aujourd'hui
- Le 14 mars, CEE adresse un courrier pour demander un calendrier de travail.

NOS INQUIETUDES

- De nouveaux permis de construire incohérents qui engendrent une densification non maîtrisée peuvent sans obstacle voir le jour
- Des projets qui auraient besoin d'être revus ne le seront pas
- Les zones N sont en danger : Parc de la Nacelle, Cirque de l'Essonne
- L'aménagement des berges de l'Essonne est limité au seul projet Papeterie
- Toujours pas de PLD
- Le patrimoine bâti n'est toujours pas pris en compte
- Et surtout : une absence de vision globale pour le présent et pour l'avenir, sans prise en compte des territoires plus larges



Chantier PLU - 5

REALITES ET PERSPECTIVES

- Le 22 février 2010 : prescription de la révision générale du PLU lancée le 12 février 2007
- Le 26 avril 2010 : le PLU sera révisable à partir de 7 périmètres d'étude qui ont été définis
- Le chantier du PLU est amorcé par la délibération du CM du 07 juin 2010 qui a voté l'appel d'offres d'un marché « pour un prestataire en vue de la révision générale du PLU »

La relance du processus sera une des tâches prioritaires (tous les candidats l'affirment) de la prochaine municipalité

QUE FERA CEE EN 2010-2011 ?

- L'association revendiquera sa place dans la Commission extra-municipale d'Urbanisme
- L'association se mobilisera pour être à nouveau Personne Publique Associée
- L'association s'engagera dans des actions pédagogiques en créant des ateliers PLU pour ses adhérents
- L'association poursuivra sa vigilance militante et continuera à s'opposer à tout projet incohérent et incompatible avec l'intérêt général



Les Projets pour 2011



Activités prévues en 2011

- Notre écot à l'enquête publique PPRI de l'Essonne
- Des manifestations (certaines en partenariat avec d'autres associations) :
 - Projection de film avec débat au cinéma Arcel « Severn, la voix de nos enfants » vendredi 7/1/2011 ou samedi 8 en soirée
 - Organisation d'un circuit sur les sentiers de la commune ou d'une promenade urbaine
 - Action EVEP dans la commune sur un thème environnemental
 - Foire de Corbeil-Essonnes
 - Journée des moulins (conception 2010 - déroulement 2011)
- Notre participation à la commission extra municipale « Plan Local d'Urbanisme »
- Le suivi du programme sur le site de la Papeterie
- La veille sur tous les nouveaux projets ou ceux en cours
- Les relations avec les autres associations et instances environnementales (réunions, formations, séminaires.....)



Les projets du Grand Paris

www.debatpublic-arcexpress.org :

- Site à consulter du 30/09/2010 au 31/01/2011

www.arcexpress.fr

www.idfe.eu

